

HAUTE ECOLE LUCIA DE BROUCKERE

CATEGORIE PEDAGOGIQUE

Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts

Introduction

Après avoir pris connaissance des remarques et avis formulés par le Comité des experts qui a procédé à l'évaluation de la catégorie pédagogique de notre Haute Ecole ainsi que des recommandations figurant dans l'évaluation du cursus Instituteur(trice) primaire, notre établissement a construit un plan d'action à partir d'un certain nombre de mesures prioritaires et mises en action dès le début de l'année académique 2014-2015. Ces mesures décidées, soit pour les deux implantations de la catégorie pédagogique (site Ferry, site ISPE) se déclinent au sein des 3 axes décrits dans l'analyse transversale de l'évaluation du cursus Instituteur(trice) primaire publié en juin 2014. Certaines de ces mesures sont liées à des avis du comité portés sur des fonctionnements plutôt considérés positivement. Nous pensons qu'il s'agit de forces dans notre institution que nous souhaitons continuer à développer. D'autres mesures prioritaires sont en lien avec des faiblesses constatées par ce comité. Par rapport à ce constat, il est alors ressorti de la concertation entre les différents acteurs de la formation un intérêt pour tenter de fléchir ces faiblesses en vue de renforcer la qualité de la formation.

La note de synthèse du plan d'action consiste dès lors en une énonciation des mesures choisies et opérationnalisées dans les contextes des deux sites constitutifs de la catégorie pédagogique.

Description du plan des actions entamées.

Sur le plan des dimensions institutionnelles

→En lien avec la recommandation n°1 (page 16) : « Contractualiser des partenariats de formation, d'action et de recherche avec les écoles primaires de proximité ».

Descriptions des actions : Dans l'optique de l'ouverture de la catégorie pédagogique vers les partenaires extérieures, une activité de recherche et de partenariat avec des écoles primaires et nos étudiants de BAC2 de l'ISPE sera activée durant cette année académique. Cette recherche action se centre sur la problématique des travaux à domicile des élèves du primaire. Menée par les psychopédagogues de l'ISPE, elle va se dérouler dans le courant de l'année académique 14-15 en collaboration avec le Centre de Recherche en Education de l'ULB, avec l'unité de psychologie du développement de cette même université ainsi qu'avec l'observatoire de l'enfance, de l'adolescence et de l'aide à la jeunesse.

Degré de priorité : Nous estimons que le développement du partenariat de notre institution de formation avec les écoles primaires de la région aidera à la constitution d'un bassin d'immersion de nos étudiants actuels et futurs. Nous considérons dès lors cette priorité comme élevée.

Responsables de l'activité : Les psychopédagogues en charge des AFP et des stages des étudiants de l'ISPE mènent cette recherche en partenariats avec les acteurs cités.

Degré de réalisation : La recherche impliquera la rencontre des formateurs, des étudiants et des partenaires dans la période située entre mars 2015 et juin 2015.

Résultat attendu : Le résultat attendu est l'élaboration d'un outil pédagogique qui se concrétisera dans la proposition d'un module de formation pour les enseignants en Haute Ecole. Dans le chef des étudiants impliquée dans cette recherche, le fait de participer et d'échanger des réflexions sur la problématique avec des professionnels du terrain devra leur permettre de mieux cerner la réalité du travail des enseignants et les pratiques développées en matière de travail des élèves à effectuer à domicile.

Conditions de réalisation : Pour atteindre les résultats escomptés, la collaboration des étudiants et des partenaires extérieurs s'avère indispensable. C'est aussi à travers cette collaboration que la catégorie pédagogique espère intensifier les échanges entre les différents partenaires de la formation.

Sur le plan des dimensions organisationnelles

→En référence à la recommandation 21 (page 3) : « Mettre la section Instituteur primaire en pratique réflexive, en y associant l'ensemble des acteurs ».

Descriptions des actions : La mise en place de groupe de réflexion au sein des deux sites ISPE et Ferry est prévue dans le courant de cette année académique dans le but de réfléchir sur la mise en route de la nouvelle structure d'enseignement. Ces rencontres se dérouleront en deux temps : le premier temps consistera à faire le point sur le déroulement du premier quadrimestre dans le cadre de la nouvelle structure d'enseignement proposée. Le deuxième temps de réunion sera consacré à l'aménagement ou aux modifications à apporter dans les unités d'enseignement.

Degré de priorité : Dans la mesure où les années de formation de BAC2 et BAC 3 vont également basculer dans le nouveau système d'enseignement tel qu'il est prévu dans le décret, il s'avère important de pouvoir faire le point sur les forces et faiblesses de la nouvelle organisation qui débute cette année académique en 1BAC. Cette réflexion devant impérativement être réalisée cette année, nous estimons le degré de priorité de l'activité comme très important.

Responsable : Le directeur de la catégorie pédagogique, les responsables des unités d'enseignement de BAC1, les futurs responsables des unités d'enseignement de BAC2 et BAC3

Degré de réalisation : Les premières réunions de réflexion des groupes de réflexion débuteront dans le courant du mois de janvier. Les réunions suivantes devront être terminées pour le mois de mars 2015, avant la date d'envoi des nouveaux programmes à l'ARES

Résultat attendu : - Dégagement des qualités et des faiblesses des unités constituées pour débiter l'année académique 2014-2015. - Amener des propositions pour développer la cohérence au sein des futures unités, pour veiller à réduire le déséquilibre entre les approches pédagogiques transmissives et les démarches par compétences utilisées dans les différentes activités au sein d'une même unité, pour veiller à la formation du métier d'instituteur en renforçant les liens entre les matières abordées dans les activités et les nécessités du métier.

Conditions de réalisation : La participation de l'ensemble des membres des équipes pédagogiques de l'ISPE et de Ferry.

→En référence à la recommandation¹⁹ (page 34) : « Organiser des espaces de paroles ».

Descriptions des actions : Après avoir mis en place des espaces de concertation avec les étudiants en référence à la pédagogie institutionnelle en fonction d'une nécessité de communication entre professeurs-étudiants mais aussi étudiants-étudiants, les professeurs de Ferry continuent à développer, avec succès, l'initiative adoptée dans le courant de l'année académique 2013-2014.

A l'instar de leurs collègues de Ferry , les professeurs de l'ISPE ont également mis en place dès le début de cette année académique 2014-2015 des groupes de parole dans le but de développer la concertation et le dialogue avec les étudiants de la section NP. Ces formules d'échanges et de communication baptisées « cahiers d'apprentissage » permettent aux étudiants de l'ISPE d'effectuer un « zoom matières » et d'échanger à propos des acquis de la formation.

Degré de priorité : Dans la mesure où les concertations à Ferry ont permis de réduire les tensions existantes entre étudiants, il importe pour les professeurs de continuer à assurer le maintien de la communication. Dans le cas de l'ISPE, l'outil de communication utilisé est jugé intéressant pour assurer chez les formateurs la compréhension des acquis des étudiants et favoriser la prise de parole en public chez ces futurs enseignants.

Responsables : Les psychopédagogues de l'ISPE promulguent l'utilisation de cet outil de communication ainsi que certains didacticiens.

Degré de réalisation : Ces temps de parole sont organisés tout au long du déroulement de l'année académique en fonction d'une fréquence décidée par chaque formateur dans le cadre de son cours.

Résultat attendu : Accroissement de la communication entre les acteurs de la formations (enseignants et étudiants) ; prise de parole des étudiants ; développement de valeurs morales (respect, déontologie, etc.) et de valeurs citoyennes (propositions collectives).

Conditions de réalisation : La participation des acteurs.

→En référence à la recommandation⁴¹ (page 64) : «Mettre en cohérence, dans les stages, les exigences des enseignants formateurs et des maîtres de stage ».

Descriptions des actions : Les formateurs de la section NP de l'ISPE ont décidé de porter en avant pour cette année académique 2014-2015 le développement d'un programme de rencontres avec les maîtres de stage qui accueilleront les étudiants de l'ISPE. Ces rencontres sont destinées à informer les maîtres de stage des attentes de la Haute Ecole, de l'évaluation des étudiants mais aussi à échanger des informations à propos des méthodologies enseignées aux étudiants à la Haute Ecole et à leur possible contextualisation dans les classes de stage.

Degré de priorité : En lien avec les actions décidées en relation avec la recommandation n°1 (page 16), la priorité de développer un partenariat avec les acteurs externes à la formation nous semble importante.

Responsables : les psychopédagogues et les didacticiens qui encadrent les étudiants dans les stages pédagogiques prennent en charge les activités liées à ce projet.

Degré de réalisation : Les rencontres formateurs-maîtres de stage sont programmées avant le début du déroulement des stages pédagogiques des étudiants de 2NP et 3NP

Résultats attendus : Une meilleure collaboration formateurs-maîtres de stage est attendue. Cette collaboration doit aussi aider à la reconnaissance du travail des formateurs et à leur action dans la formation des futurs enseignants. Pratiquement, une plus grande cohérence est attendue au niveau de l'évaluation de l'étudiant (évaluation du MDS et des formateurs HE). L'échange de connaissances doit enrichir les différents acteurs de la formation : meilleure connaissance des compétences professionnelles attendues chez un futur enseignant par les formateurs de la Haute Ecole, actualisation des connaissances des MDS en matière de dispositifs méthodologiques et pédagogiques.

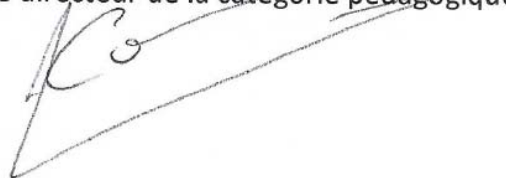
Conclusion :

Les quatre mesures décrites ont été choisies, en référence aux recommandations des experts. Elles nous paraissent importantes à mettre en œuvre dans notre contexte de travail à la Haute Ecole. C'est pour cette raison que nous avons décidé de les implémenter dans notre fonctionnement académique et espérons des retombées bénéfiques pour notre catégorie.

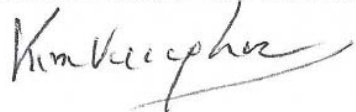
Outre les mesures décrites ci-dessus, certaines réflexions énoncées dans le cadre de l'audit qualité par les formateurs de la Haute Ecole et discutées avec les experts lors des rencontres nous ont également incité à prendre des mesures structurelles en vue d'améliorer la situation. Ces mesures touchent à la question de l'encadrement de certaines activités pédagogiques. Sur l'implantation de Ferry, il est apparu important de renforcer la présence de praticiens de l'enseignement à l'école primaire. Un deuxième « maître de formation pratique » a été engagé en ce sens. Face à la difficulté reconnue de la maîtrise de la langue française, un dédoublement supplémentaire d'étudiants a été réalisé dans la même implantation. Enfin, l'intérêt souligné par les collègues pour le travail des petits groupes dans le cadre des AFP a également été entendu puisqu'un nouveau dédoublement a été opéré pour ce cours.

Les résultats que nous observerons en fin d'année académique nous permettront de vérifier la pertinence de ces mesures et d'opérer à leur renouvellement le cas échéant.

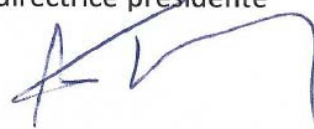
Le directeur de la catégorie pédagogique



Le coordonnateur de l'autoévaluation



La directrice présidente



AXE 1 Dimensions institutionnelles						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsables	Degré de réalisations / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Recommandation n°1 (p.16) : Contractualiser des partenariats	Recherche action en partenariat avec acteurs du terrain sur la thématique des travaux des élèves à domicile Partenariat avec le CRE de l'ULB et l'unité de psychologie du développement de l'ULB	** En vue d'accélérer le processus de mise en lien de l'institution de formation avec le milieu professionnel	Les psychopédagogues en charge des AFP à l'ISPE	-Cadrage théorique préliminaire (1 ^{er} quadrimestre) -Rencontres prévues entre mars 2015 et juin 2015 - Synthèse et perspectives : 1 ^{er} quadrimestre 2015-2016	-Elaboration d'un outil pédagogique sous forme d'un module de formation destiné aux enseignants de la HE et aux acteurs de terrain.	Collaboration des partenaires externes
AXE 2 Dimensions organisationnelles						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsables	Degré de réalisations / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Recommandation n°21 (P3) : Mettre la section instituteur en pratique réflexive en y associant les acteurs de la formation	Mise en place d'un groupe de réflexion constitué des acteurs internes à la formation en vue d'analyser le déroulement du cursus	*** Nécessité de mesurer l'efficacité de l'organisation déployée pour la mise en place de la nouvelle structure de BAC1	Le directeur de catégorie ; les responsables d'unité d'enseignement de BAC1	Réunions prévues en fin de quadrimestre : 1 ^{ère} semaine de janvier 2015, 1 ^{ère} semaine de février 2015	Dégagement des forces et faiblesses de la structure proposée pour 2014-2015 et propositions d'aménagements pour 2015-2016	Participation des formateurs. Organisation des rencontres
Recommandation n°19 (p.34) : Organiser des espaces de paroles.	Mise en place d'espace de parole en référence à la pédagogie institutionnelle	* Assurer la continuité de l'espace de parole introduit à Ferry. ** Concrétiser l'expérience de Ferry à l'ISPE	Les acteurs de la formation à Ferry. La mise en œuvre de l'expérience à l'ISPE par les psychopédagogues	Développement sur l'année académique	Accroissement de la communication entre les acteurs ; développement de valeurs morales	La participation des acteurs. La mise en action par les psychopédagogues à partir de centres d'intérêt des étudiants liés aux acquis d'apprentissage
Recommandation n°41 (p.64) : Mettre en cohérence dans les stages les exigences des formateurs et des maîtres de stage.	Développement d'un programme de rencontre entre les formateurs de la HE et les Maîtres de stage	** Priorité de développer les relations pédagogiques avec les MDS	Les psychopédagogues et les didacticiens de l'ISPE	Rencontres programmées avant chaque stage pédagogique	Meilleure collaboration MDS et formateurs de la HE ; cohérence dans l'évaluation des étudiants stagiaires	Echanges entre les partenaires, mise en place d'une organisation des réunions en fonction des objets discutés.